



NOUVEAU : première édition : bulletin des aînés de St-Cyprien

Vous tenez entre vos mains la première édition du bulletin des aînés que le comité souhaite éditer de façon régulière suite aux résultats du sondage, dans le cadre de la confection de notre nouvelle politique Mada.

Qu'est-ce qu'une politique Mada ?

C'est un document qui vise à stimuler le vieillissement actif et à accroître la qualité de vie chez les aînés. Lorsqu'il est approuvé par le gouvernement, il permet l'accès à des subventions qui visent à améliorer ou développer des programmes ou des structures. Il se décompose en plan d'action, cibles, interventions et résultats attendus, choisis en fonction des besoins soulevés par les citoyens.

Son **succès** dépend de l'**implication** et du **suivi** que l'on y met.

Vous souhaitiez, lors du sondage, que l'on communique avec vous, soit par téléphone, soit par courrier : nous avons retenu vos suggestions. Le comité vise ainsi à vous donner toutes les informations pertinentes qui caractérisent la vie des aînés autonomes, de même que les moyens les plus efficaces pour maintenir cette autonomie dans le contexte le plus facilitant possible. Par ailleurs, le comité veut aussi vous informer de la démarche Mada et des étapes qu'il reste à franchir avant d'obtenir la certification gouvernementale.

Les principaux constats du sondage

Tout d'abord, un immense **MERCI** à tous ceux qui ont pris le temps de répondre au sondage, c'est très apprécié. Le taux de réponse nous a agréablement surpris : entre 45 et 48 % selon que l'on tienne compte du sondage complété ou pas. La répartition hommes-femmes est quasi-égale. Plus de 65% des participants ont entre 70 et 79 ans et plus de 92% sont propriétaires de leur domicile.

Les réponses aux questions qui touchent la relation des aînés avec leur environnement démontrent une connaissance partielle des différents programmes des services publics à leur disposition, une lecture incomplète des étapes du processus de vieillissement et des façons de s'y préparer.

Des besoins sont identifiés au niveau des services médicaux de suivi ou de santé de première ligne, qui sont peu accessibles ou peu adaptés à leur réalité. L'adaptation de domicile demeure une priorité, et les aînés sondés veulent vivre à la maison le plus longtemps possible. Les activités sociales, de sport ou de loisir sont privilégiées et beaucoup aimeraient qu'elles soient subventionnées davantage pour cette tranche d'âge.

Finalement, des besoins sont exprimés sur des modalités ou un service de transport non-médical, des besoins à combler au niveau de l'exécution de petits travaux à l'intérieur ou autour de la maison.

Les prochaines étapes à venir

Les exigences de la politique Mada impliquent de couvrir neuf secteurs d'activités : la sécurité, la santé et les services sociaux, la communication et l'information, le respect et l'inclusion sociale, les loisirs, la participation sociale, le transport et la mobilité, l'habitat et le milieu de vie ainsi que les espaces extérieurs et le bâtiment.

Ces secteurs doivent tous être couverts et nous devons y faire une sélection d'objectifs à traduire en action pour les prochaines années.

Pour ce faire, le sondage doit être suivi d'une consultation publique qui peut prendre différentes formes. Compte tenu de l'évolution à la hausse ou à la baisse des manifestations de la Covid, nous souhaitons la réaliser à l'hôtel de ville en personne, tout en respectant la distanciation sociale. Le comité a fait le choix de repousser l'activité, question de rejoindre le plus de monde possible.

Si vous avez de l'intérêt à participer à la consultation publique pour donner votre opinion et partager vos idées, communiquez avec Catherine Emond, au 450 245-3658, à l'hôtel de ville.

Projet Coup de main, coup de cœur

Plusieurs de membres du comité Mada ont présentés un projet communautaire aux deux députées (provinciale et fédérale) dans le but d'obtenir du financement. Ce projet pourrait répondre à des besoins sur les petits travaux, transport non-médical et autres.

Le Service d'action bénévole Au cœur du jardin (S.A.B.) et la municipalité ont vu le projet accepté et est actuellement en démarche auprès de trois municipalités voisines pour les inviter à se joindre au projet, question d'atteindre un ratio de bénévoles et/ou de participants en jumelage de services, qui nous permette d'être efficace. Dès que cette étape sera franchie, nous vous reviendrons avec plus de détails.

Jean-Marie Mercier, conseiller responsable du comité Mada